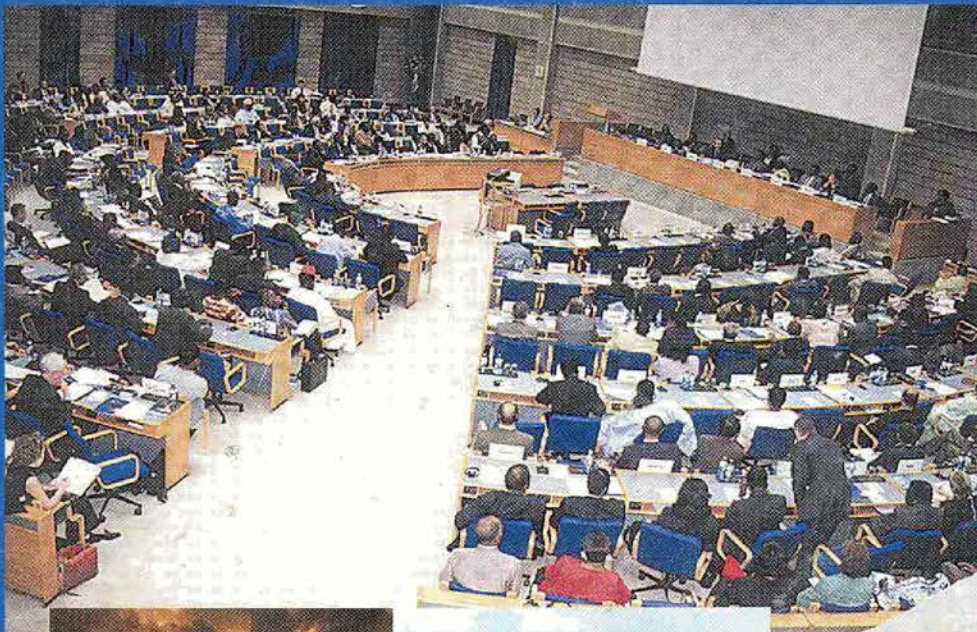




African Ministerial Statement to the World Summit on Sustainable Development

Adopted at the African Preparatory Conference
for the World Summit
on Sustainable Development,
held in Nairobi from 15 to 18 October 2001



Mr. Sékou Touré, Ph.D
Director
Regional Office for Africa (ROA)
United Nations Environment Programme
P.O. Box 47074, Nairobi, Kenya
Tel: (254-2) 624284
Fax: (254-2) 623928
E-mail: sekou.toure@unep.org

**AFRICAN MINISTERIAL STATEMENT
TO THE WORLD SUMMIT
ON SUSTAINABLE DEVELOPMENT**

**Adopted at the African Preparatory Conference
for the World Summit
on Sustainable Development,
held in Nairobi from 15 to 18 October 2001**



Report prepared by the Expanded Joint Secretariat for the preparation of the
2002 World Summit on Sustainable Development¹

¹The Expanded Joint Secretariat comprises the United Nations Development Programme (UNDP), the United Nations Economic Commission for Africa (UNECA) the United Nations Environment Programme (UNEP) the Organisation of African Unity (OAU), and the African Development Bank (ADB), the Arab Maghreb Union (AMU), the Economic Community of Central African States (ECCAS), the Economic Community of West African States (ECOWAS), the Intergovernmental Authority on Development/ Common Market for Eastern and Southern Africa (IGAD/ COMESA) and the Southern African Development Community (SADC)

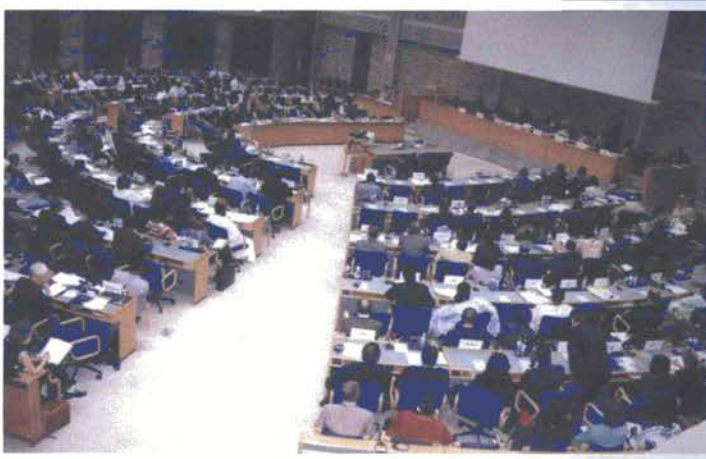
Contents

From Rio de Janeiro to Johannesburg	5
Achievements and Constraints Since Rio	7
Priority Areas for Action	8



From Rio de Janeiro to Johannesburg

1. We, Ministers of African States, met in Nairobi, Kenya from 17 to 18 October, 2001, in the context of the African regional preparatory process for the World Summit on Sustainable Development (WSSD), to be held in Johannesburg, South Africa, from 2 to 11 September 2002. The aim of the meeting was to assess the progress made, the constraints encountered, areas where further efforts are needed and the new challenges confronting Africa within the framework of the implementation of Agenda 21. In doing so, we took into consideration the concerns of our continent's industry, and civil society, including NGOs, Trade Unions and youth.
2. We are convinced that the WSSD should reinvigorate the commitment of the international community to the goals of sustainable development and give effect to a new vision based on a concrete programme of action for the implementation of Agenda 21 in the next decade. To this effect, we reaffirm that poverty eradication is an indispensable requirement for sustainable development and reiterate our commitment to address all three components of sustainable development - namely economic growth and development, social development and environmental protection, as inter-dependent and mutually reinforcing pillars - in a balanced way, in conformity with the fundamental principle of common but differentiated responsibilities.
3. We believe that holding the Summit in Africa will provide a unique opportunity for a genuine international partnership to achieve the development goals enunciated in the Millennium Declaration and in the outcome of United Nations conferences and summits held since Rio, as well as those regional initiatives that Africa has adopted. We affirm that the achievement of those development goals is contingent on an enabling international environment premised on the legitimate development priorities of developing countries, that addresses the fundamental challenges of financing for development, globalization, and market access in the sectors of export of interest to them, thus reaching a comprehensive and lasting solution to their crippling external debt problems.
4. We recall that success in meeting the objectives of development and poverty eradication depends, *inter-alia*, on good governance both within each country and at the international level, as well as on transparency in financial, monetary and trading systems. We are also committed to an open and equitable rule-based, predictable and non-discriminatory multi-lateral trading and financial system.
5. We note with concern the limited progress in the implementation of Agenda 21, which stems from the lack of fulfillment by the international community of its commitments made in Rio with regard to the means of implementation, thereby hampering the achievement of sustainable development in developing countries, particularly in Africa. The implementation of the Barbados Programme of Action for the Sustainable Development of Small Island



Developing States has similarly been hampered. We reconfirm that the Johannesburg Summit should not renegotiate the outcomes of Rio but should result in a concrete programme of action with time-bound measures and well-specified sources of funding to implement them.

6. We believe that a system of monitoring contributes to the effectiveness of implementation. We therefore call upon the World Summit on Sustainable Development to establish a follow-up mechanism as an integral component of all the elements of its programme of action in terms of resource flow and implementation, and to create the system required to make that possible.
7. We emphasize that poverty, underdevelopment, marginalization, social exclusion and economic disparities are closely associated with the legacy of colonialism as well as the continued exploitation of African resources. We recognize the negative economic, social and cultural consequence thereof, that have contributed significantly to the underdevelopment of developing countries and, in particular, of Africa. We urge the Summit to reaffirm the right to development and to adopt concrete mechanisms to free the entire human race from want.
8. We recognize the important role played by civil society and the need to ensure their full participation in achieving sustainable development.
9. We note with appreciation the role of the business sector and civil society, including the youth and labour segments in pursuit of the sustainable development agenda in line with our commitment to multi-stakeholder dialogue. In this regard we acknowledge their significant contributions to the preparatory process in the African region.
10. We affirm our commitment to partnership for the implementation of the WSSD outcomes, the mobilization of major groups and appropriately capacitating these groups to fruitfully engage in the implementation of the sustainable development agenda, perhaps in the form of the Johannesburg Programme of Action.
11. We invite governments to work together with major groups to prepare concrete inputs to a programme of action.
12. We propose that the theme "People, planet, prosperity" underpins our focus on the three pillars of sustainable development, and it is therefore proposed as the slogan for the Johannesburg Summit.
13. We believe that the New African Initiative (NAI) should be a framework for sustainable development in Africa. The NAI, which is a pledge by African leaders, is based on a common vision and a firm and shared conviction, that they have a pressing duty to eradicate poverty and to place their countries, both individually and collectively, on a path of sustained growth and development, and at the same time, to participate actively in the world economy and body politic. This programme is anchored on a determination of Africans to extricate themselves and the continent from the malaise of underdevelopment and exclusion in a globalising world.

Achievements and Constraints Since Rio

14. We acknowledge that since the United Nations Conference on Environment and Development, there has been increased awareness of the fragility of the African environment and its natural resources. Many countries have established and strengthened policy, legislative, and regulatory frameworks, including the ratification of regional and global environmental conventions, and the formulation and implementation of various environmental action plans.
15. We note that life expectancy in many African countries remains low despite some improvements since Rio. However, in some countries life expectancy has deteriorated. Whilst the overall literacy rate remains low, access to education has increased, especially for females, who have come to play a crucial role and are increasingly acting as agents for change for sustainable development. However, only 58 per cent of the continents' population have access to safe water.
16. We note the increased incidence of natural disasters in Africa, that have resulted in significant human, social and economic losses, thereby posing a major obstacle to the African continent's efforts to achieve sustainable development, especially in view of the region's insufficient capacities to predict, monitor, handle, and mitigate natural disasters.
17. We further note that the level of food insecurity in Africa has reached a critical level, as the number of undernourished presently exceeds 200 million people, and 500 million hectares of land have been affected by soil degradation, including as much as 65 per cent of agricultural land. These unfavourable developments compound the problem of poverty in Africa, as the agricultural sector includes 70 per cent of the poor and represents 40 per cent of regional Gross Domestic Product (GDP), thereby making the full implementation of the United Nations Convention to Combat Desertification in Countries Experiencing Serious Drought and/or Desertification, Particularly in Africa (UNCCD) an urgent priority in the post-Johannesburg era.
18. We observe that most African economies have declined both in qualitative and quantitative terms. The rate of GDP growth in at least half of the region has stayed below 2 per cent per annum. Africa, unlike other regions of the world, continues to receive extremely low foreign private capital investment, declining levels of official development assistance while facing an increasing debt burden.
19. We also note that wars, civil conflicts and the proliferation of small arms, and the continued presence of landmines, have hampered the efforts of many African countries to achieve sustainable development.



Priority Areas for Action

ERADICATION OF POVERTY

20. We observe that while Africa is an indispensable resource base that has been serving all humanity for many centuries, poverty in Africa stands in stark contrast to the prosperity of the developed world. The process of globalization has further marginalized Africa and this



has contributed to the increasing incidence of poverty in the continent. It is in this regard that the New African Initiative calls for the reversal of this abnormal situation by changing the relationship that underpins it. Achieving the poverty reduction goals of the Millennium Declaration is a joint responsibility of the North and the South. It requires the adoption of a comprehensive approach that addresses key priority areas, including: the removal of obstacles preventing the access of exports from developing countries to the markets of developed countries, debt reduction/cancellation, a review of the conditionalities of the Bretton Woods Institutions, promoting

industrial growth especially through small and medium- sized enterprises, ensuring, particularly in rural areas, access to sources of energy at affordable prices, promoting micro-finance, enhancing access to basic health services, sustainable rural development, agricultural development and food security, greater access to safe water and sanitation, reducing the vulnerability of our people to natural disasters and environmental risks, as well as access to and improved standards of education at all levels.

21. We acknowledge the abundant skills and potential that exists in Africa for the development and realization of the crafts, art and endogenous technology industry. Development of this industry will contribute to the fight against poverty. Financial, technical and organizational support could also enable this sector to make a notable contribution to sustainable development in the continent.
22. Moreover, and within the framework of the world attachment to international solidarity, the acceleration of the setting up of the necessary mechanisms of the World Solidarity Fund, whose main aim is to contribute to the eradication of poverty and to the promotion of the most under-privileged areas in the world, more particularly in the poorest countries, is highly recommended.

INDUSTRIAL DEVELOPMENT

23. We note with concern that national economies have a narrow industrial base and that the performance of the manufacturing sector over the last decade has shown a decline when compared with the previous decade. In general, Africa is sliding into a “de-industrialization” phase at the time when it needs to expand its manufacturing basis.

24. We acknowledge the fact that African countries have considerable resources, and in all fields: mineral and oil resources, agricultural resources, fishery resources, forestry resources, but unfortunately, these resources are not processed in a beneficial way in Africa. This constitutes a major lost opportunity for Africa. Consequently it is urgently necessary to develop and foster industry, to make it possible to add value to our resources before they are exported. SMEs/SMIs have helped many emerging and developed countries to industrialize and to develop. Today there is an emergence of SMEs/SMIs to address this, but the lack of finance, supervision and organization prevents them from playing the real role which should fall to them to initiate sustainable development in Africa and therefore institutional support must be established and sustained.

25. We recognize the contribution of industrial development to poverty eradication and efficient natural resource management. We call upon the international community to:

- Assist in enhancing the industrial productivity and competitiveness of African industries through a combination of appropriate financing and technological support services;
- Promote the development of micro, small and medium-size enterprises with a special focus on agro-industry as provider of livelihood for rural communities;
- Support multilateral and regional organizations in their programmes to support industrial development in Africa.



AGRICULTURE AND FOOD SECURITY

26. We recognize that the African continent is endowed with sufficient natural resources for food self-sufficiency. However, taking into account current levels of food production and the projected population growth in Africa, it is apparent that those levels are insufficient and will not allow the achievement of the goal of halving the number of under-nourished people by 2015, as enunciated at the World Food Summit. It is imperative, therefore, to reverse the current trends of land degradation and dwindling water resources for irrigation, as well as to improve the development and dissemination of agricultural technologies within African countries, and the transfer to them of applied agricultural research and technology at affordable prices.

27. We emphasize the minimum need to double agricultural production in Africa within five years. In this respect, we resolve to increase national financing for the agricultural sector, and call upon the international financial institutions and the Global Environment Facility (GEF) to substantially increase the finance provided to the agricultural sector and for the full implementation of the UNCCD and other relevant conventions.

28. While we recognize the need to enhance the availability and accessibility to food by poor households, we emphasize that Africa should not be a dumping ground for subsidized food products from developed countries, nor for genetically modified food. In this connection, we call upon the developed countries to remove their agricultural subsidies and to apply the precautionary principle.

HUMAN DEVELOPMENT

29. We acknowledge that Africa is currently straining under the burden of communicable diseases that are disabling our economies. Endemic, parasitic and infectious diseases have retarded the quality and productivity of Africa's human resources. Many have roots in the environmental conditions under which people live, in poor environmental hygiene, inadequate access to resources, such as water and sanitation, and inadequate nutrition.
30. We recognize that the growing threat of the HIV/AIDS pandemic is no longer merely a health issue, but a serious threat to sustainable development. HIV / AIDS should be incorporated in overall poverty reduction/ eradication, sustainable development and economic growth strategies. At the same time, Africa is faced with an emerging epidemic of infectious diseases and diseases of lifestyle.
31. We call for a holistic approach to health that addresses its multiple determinants (social, environmental, economic). Efforts in Africa to ensuring greater access to affordable, primary and secondary health care and medical technology, improve environmental and social conditions that contribute to diseases, and build appropriate capacity in local communities, are of paramount importance. To this end, we call upon the developed world to offer greater assistance in making both preventative and curative health care available to Africa. We underscore that, in the context of the Agreement on Trade Related Intellectual Property Rights (TRIPS), African countries should be allowed to take all necessary measures to provide access

to medicine at affordable prices and to promote public health and nutrition.



32. We emphasize the importance of empowering women in social and economic development by reinforcing their capacity in the domains of education and training, by developing revenue generating activities through facilitating access to credit, and by ensuring their participation in the political and economic life of African countries.

33. We believe that the empowerment of women and improving their health status should be prioritised, because they have key roles in all societies with respect to healthy living conditions.
34. We emphasize that education and information dissemination are major priorities in ensuring improvements in the quality of life, the eradication of poverty and placing the African continent on a path of sustainable development and growth. Human resources development and capacity building are crucial elements of sustainable development and it is important

to develop clear policies in relation to training, education and research in the region. It is essential to (a) upgrade the quality of education to be able to respond to challenges of the market; (b) strengthen capacity-building as a critical component of human resource development; (c) launch literacy campaigns to cut the percentage of illiteracy to 50 per cent of the current figures, with major emphasis on women; (d) strengthen and, if needed, establish well-equipped and strongly-supported specialized research and technology development institutes; and (e) promote the role of women in strategies for investing in people. In this regard, we call upon the international community to assist African countries in their need to respond to new and longer term challenges by making education and training relevant to national needs in the context of a globalizing world. Emphasis must be placed on improving the access of girls to education and training, with the aim of attaining parity with boys.

YOUTH

35. We recognize that participation by young people in sustainable development is the foundation of the success of this strategy to combat poverty for the future of Africa. Young people make up half of the population of Africa. However, this category of dynamic actors is characterized by insufficient development factors such as education, training, health protection, professional employment, and communication. There is therefore a need in the framework of sustainable human development to ensure strengthening the skills of young people in all areas.

TRADE AND MARKET ACCESS

36. We emphasize the need for the multilateral trading system to ensure that issues of development are addressed adequately and decisively. For the global economy to remain stable, there must be resource flows to developing countries, and World Trade Organisation (WTO) agreements can and should promote this through the following :
- Contributing to structural change in the location of production globally to enable developing countries, including Least Developed Countries (LDC), to diversify their production and export in existing and potential areas of competitive advantage;
 - Leveling the playing field by addressing concerns and imbalances in existing WTO Agreements;
 - Operationalizing, as a matter of priority, the special and differential treatment provisions in favour of developing countries including providing assistance to developing countries to build their required capacities for the implementation of their commitments under various WTO Agreements.
 - Ensuring the universality of the WTO, as well as its transparent, non- discriminatory, equitable and predictable conduct of proceedings, and ensuring the full participation of developing countries in decision making;
 - Expediting the completion of the mandated negotiations on agriculture and services, without adding new issues on the agenda of multilateral negotiations especially non-trade issues
37. We call on developed countries to open their markets and eliminate subsidies on agriculture, textiles and other export products of interest to African countries so as to enable them to reach the Millennium Declaration poverty-reduction target by 2015.

FINANCING FOR SUSTAINABLE DEVELOPMENT

38. We note with concern that a major limitation in the implementation of Agenda 21 has been the lack of the necessary means of implementation particularly financial commitments made in Rio. We therefore emphasize the importance of mobilizing in a coherent manner all available sources, including new and additional resources, for the financing of development, *inter alia* domestic resources, foreign direct investment, debt relief and official development assistance. We note that the international conference on financing for development, to be held in Mexico, in March 2002, will, among other items, consider in an integrated manner all sources of financing for sustainable development.

INVESTMENT

39. We stress the need for increased foreign direct investment in African economies as an essential component of a sustainable long-term approach to poverty eradication. Developed countries should recognize African economic reforms towards macro-economic stability and put adequate measures in place to mobilize more financial resources, especially private capital for African economies. Sustained efforts should be made to assist African countries to create the necessary conditions for foreign direct investment, especially in infrastructure and production capacity.
40. We call upon the international community to support African countries in their efforts to enhance domestic investment through measures such as (a) increasing revenue mobilization, (b) reducing capital flight, (c) encouraging increased inflows of remittances from Africans living abroad, (d) improving public efficiency to increase national saving and investment.

DEBT RELIEF

41. We call for existing debt relief measures for African countries to be evaluated appropriately, taking into account the special needs of Africa, especially those countries that have high debt burdens, including Highly Indebted Poor Countries (HIPCs). The cancellation of debt for the poorest countries should be considered to allow them to concentrate their resources on poverty reduction programmes. While the enhanced HIPC initiative will provide relief, it is imperative that African countries be assisted to find a lasting exit from their external debt situations.
42. Furthermore, developed countries need to commit themselves to providing more meaningful market access to products of HIPCs to increase their export earnings and diversify their production and export bases and provide development assistance on highly concessional terms, in order to keep the debt situation sustainable and safeguard the benefits of HIPC relief. We call on the international community to support the African initiative that seeks to secure a negotiated agreement, to provide further debt relief for countries participating in the initiative .

INCREASED OFFICIAL DEVELOPMENT ASSISTANCE (ODA)

43. We urge that ODA to Africa should be increased and that developed countries should adhere to the United Nations target of 0.7 per cent of Gross National Product (GNP). ODA should be untied and supportive of recipient countries objectives to enable them to take ownership of their development programmes. The New African Initiative calls for the reform of ODA to ensure that ODA flows are more effectively utilized.



GLOBAL ENVIRONMENT FACILITY (GEF)

44. We recognize the importance of the GEF in financing sustainable development. In this connection, we call for an improvement in its operational procedures and project implementation, so as to make it more responsive to the needs of development in Africa, including financing the implementation of UNCCD and other multilateral environmental agreements (MEAs). We call for a substantial increase in the resources of GEF in the context of the on-going Third Replenishment Negotiations so as to enable it to allocate a greater share of its resources to Africa. We recognize the need to amend the GEF instrument and to review the issue of incremental cost and environmental issues of global concern during its Second Assembly, to be held in China, in October 2002.

INFRASTRUCTURE AND SUSTAINABLE HUMAN SETTLEMENT

45. We affirm the importance of infrastructure development for Africa's continued socio-economic growth and development. We call on the international community to assist African countries in their efforts to: improve access to and the affordability and reliability of infrastructure services; attract investment in public transport and communication systems, ports, roads, schools and hospitals.
46. We reaffirm our commitment to implement the Habitat Agenda and the outcome of the United Nations Special Session on Human Settlements and emphasize our full support for the two global campaigns on urban governance and secure tenure. We call on the international community to mobilize the necessary resources for the implementation of the Habitat Agenda and the Declaration of the 25th United Nations Special Session to achieve sustainable human settlements in Africa.

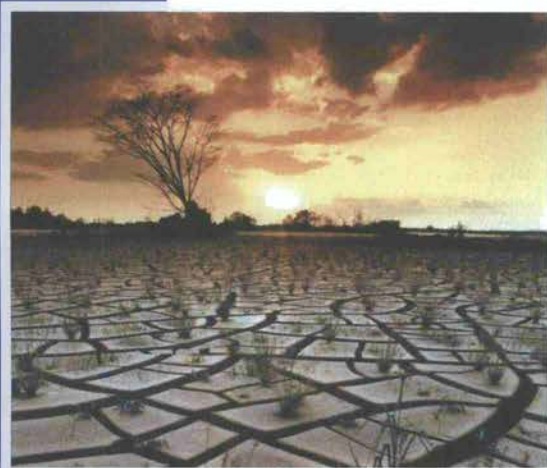
SCIENCE AND TECHNOLOGY

47. We recognize that harnessing science and technology requires action in several areas, including adequate financing, promoting the culture of innovation and science in our societies, appropriately managing intellectual property rights to promote increased science and technology activities within African countries, whilst minimizing barriers to access to knowledge worldwide.

48. We therefore urge the international community to assist African countries in their efforts to gain access to new technologies, particularly information and communication technologies and to create conditions for the development of indigenous technologies that are important for enhancing economic development.

DESERTIFICATION AND LAND DEGRADATION

49. We recognize that the lack of opportunities for part of the people, especially in rural areas, is at the root of poor environmental management that leads to environmental degradation, including desertification and land degradation. Consequently, we commit ourselves to increase, with the support of our development partners, campaigns of environmental information, education and communication.



50. We further recognize that the majority of people in Africa directly depend on land resources for their livelihoods. To varying degrees, however, there are poor land management practices and, in some countries, inappropriate land tenure systems. This leads to land degradation and non-optimal use of land. We therefore reaffirm the importance of a timely and effective implementation of the UNCCD in addressing the issue of poverty deriving from land degradation. In this regard, we invite the World Summit on Sustainable Development to acknowledge the UNCCD as a sustainable development convention and to proclaim it as a prime tool in the eradication of poverty in Africa and in other dry and arid lands.

51. Accordingly, we call for substantial and predictable financial resources to be available for its implementation. We congratulate the GEF Council for its latest decision in this respect and invite its Assembly due to meet in Beijing shortly after the WSSD, to open up the Facility to become the UNCCD financial mechanism.

COASTAL AND MARINE ENVIRONMENTS

52. We observe that coastal communities and some national economies, particularly Small Island Developing States, are highly dependent on their coastal and marine resources. The integrity of coasts and oceans is under threat from unsustainable development and over exploitation. We note the impact of climate change on coastal zones and especially on Small Island Developing States.
53. We call for the harmonization, coordination and compliance of regional and international laws and agreements related to the seas. We reiterate our support for the protection and development of marine and coastal environments and the revitalization of the Nairobi and Abidjan conventions as the two vital instruments for their protection, management and development in Africa. We recognise that this requires technology for monitoring levels of fish stocks, guarding against illegal fishing and supporting the efforts of developing countries in the area of capacity building. The Johannesburg Summit must incorporate the

outcomes of the African process for the protection and development of the marine and coastal environment, including concrete projects, programmes, resources commitments and partnerships.

BIODIVERSITY

54. We believe that the wealth of biological diversity, including marine biodiversity, found in the region are a major resource for Africa and most of our economies are highly dependent on this resource.
55. We note the scientific and economic opportunities attached to this source of wealth and the imperative of ensuring that these opportunities directly benefit the region. We commit ourselves to developing and implementing national legislation for the protection of the rights of local communities, farmers and breeders, and for the regulation of access to biological resources, and for bio-safety in line with the Organisation of African Unity (OAU) Model Law.
56. We are convinced that wetlands are areas of high agricultural, fishery and forestry productivity and that they are currently subject to considerable pressure from man, and we commit ourselves, with the support of our development partners, to rehabilitate them.



FORESTS

57. We welcome the establishment of the United Nations Forum on Forests (UNFF), and emphasize that it should not become a forum for statements, but a vehicle for the full implementation of the International Panel on Forests (IPF)/International Forest Forum (IFF) proposal for action for the sustainable management of all types of forests, including addressing the special needs of low forest cover countries. To this effect, we call for the provision by the international community of the requisite financial resources and technology transfer to developing countries, particularly in Africa. We believe that any examination of the possibility of a legal binding instrument for forests is contingent upon the realization of the above measures. We look forward to the first Ministerial Meeting of the UNFF to be held in Costa Rica in March 2002.
58. We are convinced that bush fires contribute to the reduction of forest cover and nullify afforestation efforts. We recognize therefore the need to initiate a large-scale campaign to combat bush fires, and to do so with the support of GEF and other funding agencies.

MINERAL RESOURCES

59. We note that mining activities contribute significantly to the economic development of many economies in our continent. The benefits arising from this resource will depend on how countries in the region harmonize policies and regulations on agreed minimum levels, operational practices and information on mining, in order to assist in reducing risks, and to develop an information and capacity development framework that can also benefit small-scale miners.

CLIMATE CHANGE AND ATMOSPHERE

60. We note with concern the current impacts and potential future impacts of climate change on Africa, including the constituent small island states, particularly sea level rise and extreme weather events such as floods and droughts. We call upon the international community to finalize agreement on the Kyoto Protocol and operationalize the Climate Change Fund for developing countries, as well as the Special Fund for Least Developed Countries.

DISASTER PREVENTION

61. We stress the need to reduce the vulnerability of our countries to natural disasters and in particular drought and floods in Africa. The World Summit should support the strengthening of Africa's institutional capacity for assessment, prevention, preparedness and management initiatives, establishment of early warning systems, and the promotion of public involvement and information exchange. In particular, the Summit should call for the establishment of regional and subregional institutions and networks to support the above initiatives.

WASTE

62. We note that poor waste management is a core contributor to environmental degradation, health hazards, over-exploitation and depletion of scarce resources. We call upon the international community to support the efforts of the African countries to put in place the required funding and capacity to effectively manage non-hazardous waste.
63. Of critical importance for Africa is the question of the management, comprising generation, storage, transport, and transboundary-movement and disposal of hazardous waste, including radioactive waste. We call on the international community to fully implement the international and regional conventions, taking into consideration Africa's needs.
64. We call on the developed countries, in the framework of the implementation of international agreements, to take steps to counter the export of obsolete capital goods and equipment to the developing countries, to prevent Africa from becoming the Northern countries' dumping ground for these products.

ENVIRONMENTALLY SOUND MANAGEMENT OF CHEMICAL PRODUCTS

65. In accordance with chapter 19 of Agenda 21, the Rotterdam and Stockholm conventions (PIC and POPs), African countries should be assisted and supported in the management of chemical products. The strengthening of the technical, financial, institutional and judicial capacities of African countries is necessary to ensure sustainable development in the agricultural and industrial sectors, which use these products, and to prevent cases of poisoning (human health) and pollution and well-known nuisances.

FRESH WATER AND SANITATION

66. We observe that the majority of people in Africa still lack access to safe water and sanitation services. Consequently, morbidity and mortality due to waterborne and water-related diseases are still very high. We emphasize that the international community should encourage cooperation among countries sharing a transboundary water resource, through the provision of financial resources and technology transfer to assist them to implement regional cooperation projects and initiatives and to develop the quality and quantity of water resources for the benefit of all riparian states, including assisting African countries in protecting the quality of water.
67. The Summit should deliver a programme of action for the achievement of the Millennium Assembly target on access to water and sanitation services, and for the support of regional shared water initiatives.

ENERGY

68. We note that energy plays a critical role in facilitating development. We recognize that at least 80 per cent of the people in Africa are still dependent almost exclusively on traditional sources of energy. There is a need for access to affordable energy, especially in rural areas and for sustainable industrial development.
69. We call for support for research and development, for clean energy technologies, efficiency of energy supply and usage, and affordable uptake of renewables. Furthermore, we call on the Summit to deliver a deal that promotes global access to energy for sustainable development in a form that minimises impact on air quality.
70. We strongly call on the World Summit to revitalize the Barbados Programme of Action for the Sustainable Development of Small Island Developing States and to provide the necessary support for its effective and timely implementation.

SUPPORT FOR REGIONAL COOPERATION AND ECONOMIC INTEGRATION

71. We strongly call on the World Summit to endorse the provision of urgent international support to the newly established African Union. We make this call in recognition of the fact that economic ties among the members of the sub-regional or regional groupings prevent disputes and tensions between them from becoming conflicts, thereby ensuring the peace and stability necessary for sustainable development.

72. We recognize that still greater policy convergence and harmonization is required if these efforts are truly to gain momentum. In this connection, we call for support for specific activities at the regional level, including cooperative projects that link two or more countries in common economic enterprise zones, common infrastructure projects, and joint tourism efforts.

GOVERNANCE

73. We believe that the democratization of international governance is essential to promoting and implementing sustainable development at all levels. In this connection, we urge the Summit to reach agreement on the need for an effective governance regime for sustainable development and that the international preparatory process should examine this critical issue.
74. We recognize that peace, security and stability, are prerequisites for sustainable development in all countries and regions of the world. In that respect, the international community should provide resources and support for mechanisms developed by African States to prevent, manage and resolve conflicts, and to satisfy the needs of refugees and displaced people and their host countries.
75. We recognize the need for an effective international environmental governance regime. We note the on-going process in this regard and expect that its outcome will lead to meeting this objective, and will ensure the effective participation of African and other developing countries. WSSD should call for a greatly strengthened UNEP with a financial base that is more sustainable and predictable.

STAKEHOLDERS PARTICIPATION

76. We invite the organizers of all forthcoming intergovernmental meetings held in preparation for WSSD to ensure that the agendas and organizational modalities of such meetings provide for timely and direct involvement of major groups and consideration of their views and proposals in a way that they can effectively contribute to the intergovernmental deliberations. In this connection, the conference took note of the offer by the Senegalese delegation to host a youth forum in Dakar.

JOHANNESBURG VISION

77. We call on the Summit to agree on what we may call the "Johannesburg Vision": a practical expression of the political commitments made by the international community in the Rio principles and Agenda 21, and the Millennium Declaration. These commitments envisage a global consensus on the eradication of poverty and global inequality. The World Summit on Sustainable Development provides a unique platform for the realization of this vision and must adopt a results-orientated , Johannesburg Programme of Action with clear time frames and specific targets. For the effective achievement of this programme, concrete global partnerships between governments on the one hand, and between governments, business and civil society on the other hand, are required. We believe that, through these outcomes, the Summit will provide practical meaning for the achievement of the hopes of the African Century.

bien précis. La réalisation de ce programme exigera la conclusion de partenariats mondiaux concrets entre les gouvernements, d'une part, et entre les gouvernements, les milieux d'affaires et la société civile, d'autre part. Nous sommes convaincus que, en apportant les résultats attendus de ce programme, le Sommet mondial pour le développement durable donnera un sens pratique à la réalisation des espoirs de l'Afrique en ce siècle.

72. Nous reconnaissons qu'une plus grande convergence et harmonisation des politiques est nécessaire pour que ces efforts aient un véritable impact. A cet égard, nous demandons qu'un soutien soit apporté à des activités précises à l'échelle régionale, notamment à des projets de coopération liant deux ou plusieurs pays dans le cadre d'entreprises économiques conjointes, de projets d'infrastructure communs, ou d'efforts conjugués dans le domaine du tourisme.

LA GOUVERNANCE

73. Nous sommes persuadés que la démocratisation de la gouvernance internationale est essentielle pour promouvoir et mettre en œuvre le développement durable à tous les niveaux. A cet égard, nous demandons instamment au Sommet mondial pour le développement durable de se mettre d'accord sur la nécessité d'un régime de gouvernance efficace pour le développement durable et nous estimons que les réunions préparatoires au Sommet à l'échelle internationale devraient se pencher sur cette question critique.
74. Nous reconnaissons que la paix, la sécurité et la stabilité sont des préalables au développement durable dans tous les pays et dans toutes les régions du monde. A cet égard, la communauté internationale devrait fournir les ressources et le soutien nécessaires à la mise en place des mécanismes qui permettraient de prévenir, gérer et résoudre les conflits, et de répondre aux besoins des réfugiés et des personnes déplacées.
75. Nous reconnaissons la nécessité d'un régime de gouvernance internationale de l'environnement efficace. Nous prenons note du processus engagé à cet égard et nous espérons qu'il aboutira et qu'il assurera la participation effective des pays africains et autres pays en développement. Le Sommet mondial pour le développement durable devrait préconiser un renforcement important du PNUE en lui donnant une assise financière plus durable et plus prévisible.

PARTICIPATION DES PARTIES PRENANTES

76. Nous invitons les organisateurs de toutes les réunions intergouvernementales qui se tiendront dans le cadre des préparatifs du Sommet mondial pour le développement durable de veiller à ce que l'ordre du jour et l'organisation des travaux de ces réunions prévoient la participation directe des principaux groupes, en temps voulu, et la prise en considération de leurs vues et propositions de manière qu'ils puissent contribuer effectivement aux délibérations intergouvernementales. A cet égard, la Conférence a pris note de l'offre de la délégation sénégalaise d'accueillir un forum des jeunes à Dakar.

JOHANNESBURG : UNE NOUVELLE VISION DU MONDE

77. Nous exhortons le Sommet à se mettre d'accord sur une «Vision de Johannesburg» qui serait l'expression tangible des engagements pris par la communauté internationale dans les principes de Rio et Action 21, et dans la Déclaration du Millénaire. Ces engagements envisagent un consensus mondial sur l'élimination de la pauvreté et des inégalités dans le monde. Le Sommet mondial pour le développement mondial offre une tribune unique pour réaliser cette vision et doit donc adopter un Programme d'action de Johannesburg, dont seront attendus des résultats tangibles dans des délais bien clairs et à l'aide d'objectifs

indispensable pour assurer le développement durable du secteur agricole et du secteur industriel, qui utilisent ces produits, et pour empêcher les cas d'empoisonnement nocifs pour la santé humaine, ainsi que la pollution et autres nuisances bien connues.

LES EAUX DOUCES ET L'ASSAINISSEMENT

66. Nous constatons qu'en Afrique la majorité de la population n'a toujours pas accès à l'eau potable et aux services d'assainissement. En conséquence, la morbidité et la mortalité dues aux maladies à vecteur hydrique et aux maladies liées à l'eau sont encore très élevées. Nous soulignons que la communauté internationale devrait encourager la coopération entre pays partageant des ressources en eau transfrontières, en fournissant les ressources financières et les transferts de technologies nécessaires pour les aider à mettre en œuvre des projets et des initiatives de coopération régionale et à améliorer la qualité et la quantité des ressources en eau au bénéfice de tous les Etats riverains, y compris en aidant les pays africains à protéger la qualité de l'eau.
67. Le Sommet devrait élaborer un programme d'action pour la réalisation des objectifs fixés par l'Assemblée du millénaire s'agissant de l'accès à l'eau potable et des services d'assainissement, et pour soutenir les initiatives régionales concernant les ressources en eau partagées.

L'ÉNERGIE

68. Nous savons que l'énergie joue un rôle critique en facilitant le développement. Nous reconnaissons qu'au moins 80% des populations africaines dépendent encore presque exclusivement des sources d'énergie classiques. Il faut donc assurer l'accès à des sources d'énergie d'un coût abordable, en particulier dans les zones rurales, et aussi pour assurer un développement industriel durable.
69. Nous demandons un soutien à la recherche-développement, pour mettre au point des modes d'exploitation de l'énergie non polluants, assurer l'efficacité des systèmes d'alimentation en énergie et un bon rendement énergétique, et une conversion aux ressources renouvelables à un coût abordable. En outre, nous appelons le Sommet mondial pour le développement durable à proposer un accord visant à promouvoir l'accès mondial à l'énergie pour le développement durable sous une forme qui réduise au minimum l'impact sur la qualité de l'air.
70. Nous prions vivement le Sommet mondial de revitaliser le Programme d'action de la Barbade pour le développement durable des petits Etats insulaires en développement et d'apporter l'appui nécessaire à sa mise en œuvre efficace en temps voulu.

LE SOUTIEN À LA COOPÉRATION RÉGIONALE ET À L'INTÉGRATION ÉCONOMIQUE

71. Nous demandons instamment au Sommet mondial pour le développement durable de souscrire à la fourniture d'un soutien international d'urgence à l'Union africaine, de création récente. Nous lançons cet appel en étant conscients que les liens économiques entre les membres des groupements sous-régionaux ou régionaux empêchent que les différends et les tensions qui les opposent ne se transforment en conflit ouvert, assurant ainsi la paix et la stabilité nécessaires au développement durable.

et pour mettre en place un cadre d'information et de développement des capacités dont pourront également profiter les petites exploitations minières.

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET L'ATMOSPHÈRE

60. Nous constatons avec inquiétude l'impact actuel et l'impact éventuel des changements climatiques en Afrique, notamment dans les petits Etats insulaires, en particulier l'élévation du niveau des mers et les phénomènes climatiques extrêmes tels que les inondations et les sécheresses. Nous demandons à la communauté internationale de parvenir à un accord sur le Protocole de Kyoto et de rendre opérationnel le Fonds pour les changements climatiques, au bénéfice des pays en développement, ainsi que le Fonds spécial pour les pays les moins avancés.

PRÉVENTION DES CATASTROPHES NATURELLES

61. Nous soulignons qu'il faut atténuer la vulnérabilité de nos pays aux catastrophes naturelles, et en particulier aux sécheresses et aux inondations en Afrique. Le Sommet mondial devrait appuyer le renforcement des capacités institutionnelles de l'Afrique en matière d'évaluation, de prévention, de préparation et de gestion des catastrophes naturelles; il devrait appuyer aussi la mise en place de systèmes d'alerte rapide, ainsi que la participation du public et l'échange d'information. Le Sommet devrait en particulier militer pour la mise en place d'institutions et de réseaux régionaux et sous-régionaux pour soutenir ces initiatives.

LES DÉCHETS

62. Nous constatons qu'une mauvaise gestion des déchets contribue pour beaucoup à la dégradation de l'environnement, aux dangers qui menacent la santé, à la surexploitation et à l'épuisement des ressources disponibles, qui sont modestes. Nous lançons un appel à la communauté internationale pour qu'elle soutienne les efforts des pays africains pour mettre en place le financement et les capacités nécessaires pour gérer efficacement les déchets non dangereux.
63. La gestion des déchets dangereux, y compris des déchets radioactifs, à tous les stades de leur cycle de vie (production, stockage, transport, mouvements transfrontières et élimination) revêt une importance critique pour l'Afrique. Nous demandons à la communauté internationale d'appliquer pleinement les conventions régionales et internationales pertinentes, en prenant en considération les besoins de l'Afrique.
64. Nous lançons un appel aux pays développés pour que, dans le cadre de l'application des accords internationaux pertinents, ils prennent des mesures pour empêcher l'exportation de biens d'équipement et de matériels obsolètes vers les pays en développement, pour que l'Afrique ne devienne pas pour les pays du Nord un dépotoir pour ces produits.

GESTION ÉCOLOGIQUEMENT RATIONNELLE DES PRODUITS CHIMIQUES

65. Conformément au chapitre 19 d'Action 21, et conformément aux conventions de Rotterdam et de Stockholm (PIC et POP), les pays africains devraient être assistés et soutenus dans le domaine de la gestion des produits chimiques. Le renforcement des capacités des pays africains dans tous les domaines (technique, financier, institutionnel, juridique) est

LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE

54. La diversité biologique très riche de la région est l'une des principales ressources de l'Afrique, dont la plupart de nos économies sont fortement tributaires.

55. Nous sommes conscients des avantages scientifiques et économiques qui sont attachés à cette source de richesse et nous sommes conscients qu'il est impératif de veiller à ce que ces



avantages profitent directement à la région. Nous nous engageons à élaborer et appliquer une législation nationale pour protéger les droits des populations locales, des exploitants agricoles et des éleveurs, et pour réglementer l'accès aux ressources biologiques et assurer la sécurité biologique conformément à la Loi modèle mise au point par l'Organisation de l'unité africaine (OUA).

56. Nous sommes convaincus que les zones humides sont des zones de forte productivité agricole, halieutique et forestière et qu'elles sont actuellement soumises à des pressions humaines considérables; c'est pourquoi nous nous engageons, avec l'appui de nos partenaires du développement, à les remettre en état.

LES FORÊTS

57. Nous nous félicitons de la création du Forum des Nations Unies sur les forêts et soulignons qu'il ne doit pas devenir une instance où seront prononcées des déclarations, mais un véhicule pour la mise en oeuvre intégrale de la Proposition d'action pour une gestion durable de tous les types de forêts, lancée par le Groupe international sur les forêts et le Forum international sur les forêts, y compris pour répondre aux besoins particuliers des pays à faible couvert forestier. A cet effet, nous demandons à la communauté internationale de fournir aux pays en développement, en particulier à l'Afrique, les ressources financières et les transferts de technologie nécessaires. Nous estimons qu'avant d'envisager la possibilité d'un instrument juridiquement contraignant pour les forêts, il faut tout d'abord réaliser ces mesures. Nous attendons avec intérêt la première réunion ministérielle du Forum des Nations Unies sur les forêts qui se tiendra au Costa Rica en mars 2002.

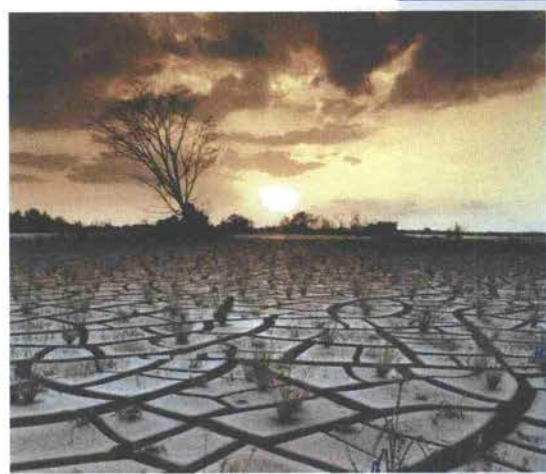
58. Nous sommes convaincus que les feux de brousse contribuent à la réduction du couvert forestier et annulent les efforts de reboisement. Nous reconnaissons donc qu'il est nécessaire de lancer une campagne de grande envergure pour combattre les feux de brousse, et de le faire avec le soutien du FEM et d'autres organismes de financement.

LES RESSOURCES MINÉRALES

59. Nous constatons que les activités minières contribuent largement au développement économique de beaucoup d'économies de notre continent. Les bénéfices découlant des ressources minières dépendront de la manière dont les pays de la région harmoniseront leurs politiques et règlements en matière de niveaux minimums convenus, pratiques d'exploitation et informations sur l'exploitation minière, pour contribuer à réduire les risques

LA DÉSERTIFICATION ET LA DÉGRADATION DES SOLS

49. Nous sommes conscients que l'absence de débouchés pour une grande partie de la population, en particulier dans les zones rurales, est la cause profonde de la mauvaise gestion de l'environnement qui conduit à la dégradation du milieu naturel, y compris à la désertification et à la détérioration des sols. C'est pourquoi nous nous engageons à développer, avec le soutien de nos partenaires du développement, les campagnes d'information, d'éducation et de communication dans le domaine de l'environnement.
50. Nous sommes en outre conscients que la majorité des populations africaines sont directement tributaires des ressources en terres pour subsister. Toutefois, les modes de gestion des terres sont insatisfaisants à des degrés divers et, dans certains pays, les régimes fonciers sont inappropriés. Ceci conduit à la dégradation des sols et à une utilisation des terres qui n'est pas optimale. Nous réaffirmons donc l'importance d'une mise en oeuvre rapide et efficace de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification pour résoudre le problème de la pauvreté découlant de la dégradation des sols. A cet égard, nous invitons le Sommet mondial pour le développement durable à reconnaître que cette convention est une convention sur le développement durable et de proclamer qu'elle constitue l'instrument privilégié pour éliminer la pauvreté en Afrique et dans d'autres régions sèches et arides.
51. En conséquence, nous demandons que des ressources financières substantielles et prévisibles soient disponibles pour sa mise en oeuvre. Nous félicitons le Conseil du FEM pour sa décision récente à cet égard et nous invitons l'Assemblée du FEM qui doit se réunir à Beijing peu après le Sommet mondial pour le développement durable, à proposer que le FEM devienne le mécanisme de financement de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification.



LE MILIEU CÔTIER ET MARIN

52. Nous observons que les communautés côtières et certaines économies nationales, en particulier les petits Etats insulaires en développement, sont fortement tributaires de leurs ressources côtières et marines. L'intégrité des côtes et des océans est menacée par des modes de développement non durables et par la surexploitation. Nous constatons l'impact du changement climatique sur les zones côtières, et plus spécialement sur les petits Etats insulaires en développement.
53. Nous demandons que soient harmonisés, coordonnés et respectés les lois et accords régionaux et internationaux sur les mers. Nous réitérons notre soutien à la protection et à la mise en valeur du milieu marin et côtier et à la revitalisation des Conventions de Nairobi et d'Abidjan, qui sont deux instruments vitaux pour la protection, la gestion et la mise en valeur du milieu côtier et marin en Afrique. Nous reconnaissons que ceci exigera des techniques pour surveiller les peuplements de poissons, prévenir la pêche illicite et soutenir les efforts des pays en développement dans le domaine du développement des capacités. Le Sommet de Johannesburg devra tenir compte des résultats des initiatives africaines pour la protection et la mise en valeur du milieu marin et côtier en prévoyant notamment des projets concrets, des programmes, des engagements de ressources et des partenariats.

LE FONDS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL (FEM)

44. Nous reconnaissons l'importance du FEM dans le financement du développement durable. A cet égard, nous préconisons une amélioration de ses procédures opérationnelles et de la mise en œuvre de ses projets, pour mieux répondre aux besoins de développement de l'Afrique, y compris le financement de la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification et autres accords multilatéraux sur l'environnement. Nous demandons une augmentation substantielle des ressources du FEM dans le contexte des négociations sur la troisième reconstitution du FEM pour lui permettre d'allouer une plus grande part de ses ressources à l'Afrique. Nous estimons qu'il est nécessaire d'amender l'Instrument pour la restructuration du FEM et de revoir la question des surcoûts et des problèmes écologiques de dimension mondiale lors de la deuxième Assemblée, qui se tiendra en Chine en octobre 2002.

L'INFRASTRUCTURE ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES ÉTABLISSEMENTS HUMAINS

45. Nous affirmons l'importance du développement des infrastructures pour la poursuite de la croissance et du développement socio-économique de l'Afrique. Nous lançons un appel à la communauté internationale pour qu'elle aide les pays africains dans leurs efforts pour améliorer l'accès aux services d'infrastructures, faire baisser le coût de ces services et en améliorer la fiabilité; attirer les investissements dans le secteur des transports publics et des communications, des ports, des routes, des écoles et des hôpitaux.
46. Nous réaffirmons notre engagement à mettre en oeuvre le Programme pour l'habitat ainsi que les recommandations issues de la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée aux établissements humains et nous soulignons que nous soutenons entièrement les deux Campagnes mondiales, l'une sur la fourniture d'un logement convenable à tous et l'autre sur la sécurité d'occupation. Nous lançons un appel à la communauté internationale pour qu'elle mobilise les ressources nécessaires à la mise en œuvre du Programme pour l'habitat et de la Déclaration adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies à sa vingt-cinquième session extraordinaire, pour parvenir à un développement durable des établissements humains en Afrique.

LA SCIENCE ET LA TECHNIQUE

47. Nous sommes conscients que pour maîtriser la science et la technique, il faudra engager une action dans plusieurs domaines : mobiliser un financement adéquat, promouvoir dans nos sociétés une culture favorisant la science et l'innovation, gérer correctement les droits de propriété intellectuelle pour promouvoir les activités de science et technique dans les pays africains, tout en abaissant les barrières qui empêchent l'accès aux connaissances dans le monde entier.
48. Nous prions donc instamment la communauté internationale d'aider les pays africains dans leurs efforts pour avoir accès aux nouvelles technologies, en particulier aux techniques d'information et de communication, et dans leurs efforts pour créer les conditions d'un développement des techniques autochtones importantes pour relancer le développement économique.

en faveur des économies africaines, en particulier des capitaux privés. Des efforts soutenus devraient être faits pour aider les pays africains à créer les conditions nécessaires aux investissements étrangers directs, plus spécialement dans le domaine des infrastructures et des capacités de production.

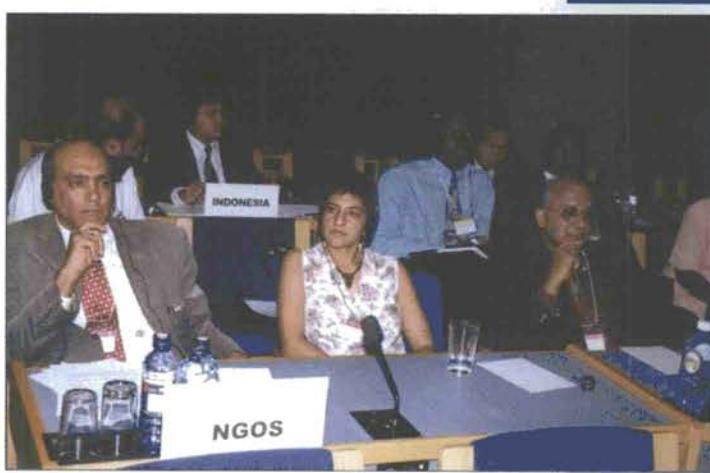
40. Nous lançons un appel à la communauté internationale pour lui demander de soutenir les pays africains qui s'efforcent d'améliorer les investissements nationaux par des mesures visant à : a) intensifier la mobilisation des recettes; b) enrayer la fuite des capitaux; c) encourager le rapatriement des revenus des Africains qui vivent à l'étranger; d) améliorer l'efficacité du secteur public pour augmenter l'épargne et les investissements nationaux.

L'ALLÈGEMENT DE LA DETTE

41. Nous demandons que les mesures actuelles visant à alléger la dette des pays africains soient évaluées de manière appropriées, en tenant compte des besoins spéciaux de l'Afrique, en particulier des pays qui doivent assumer un lourd fardeau au titre de la dette, notamment les pays pauvres fortement endettés. L'annulation de la dette des pays les plus pauvres devrait être envisagée pour permettre à ces pays de concentrer leurs ressources sur les programmes d'atténuation de la pauvreté. Outre la relance de l'initiative visant à soulager les pays pauvres fortement endettés, il est impératif d'aider les pays africains à trouver une solution qui leur permettra de sortir définitivement de leur situation actuelle en ce qui concerne la dette extérieure.
42. En outre, les pays développés doivent s'engager à fournir des débouchés plus importants aux produits des pays pauvres fortement endettés pour qu'ils puissent augmenter leurs recettes d'exportation, et diversifier leur production et leurs exportations; ils devraient s'engager aussi à fournir une aide au développement à des conditions extrêmement favorables, pour que la dette soit gérable et pour préserver les avantages d'une atténuation de la dette en faveur des pays pauvres fortement endettés. Nous lançons un appel à la communauté internationale pour qu'elle soutienne l'Initiative africaine, qui cherche à obtenir un accord négocié pour alléger encore la dette des pays participant à l'Initiative.

L'AUGMENTATION DE L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT (APD)

43. Nous demandons instamment que l'aide publique au développement à l'Afrique soit augmentée et que les pays développés respectent l'objectif de 0,7% du Produit national brut (PNB) fixé par l'ONU. L'aide publique au développement devrait être inconditionnelle et soutenir les objectifs des pays bénéficiaires pour qu'ils puissent prendre possession de leurs programmes de développement. La Nouvelle initiative africaine appelle à une réforme de l'aide publique au développement pour qu'elle soit utilisée plus efficacement.



LE COMMERCE ET L'ACCÈS AUX MARCHÉS

36. Nous soulignons que les systèmes d'échanges commerciaux multilatéraux doivent aborder de manière adéquate et décisive les questions de développement. Pour que l'économie mondiale reste stable, il faut que des flux de ressources soient acheminés vers les pays en développement. Les Accords de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) peuvent et doivent promouvoir cette tendance comme suit :
- Contribuer aux changements structurels dans la localisation de la production dans le monde pour permettre aux pays en développement, y compris aux pays en développement les moins avancés, de diversifier leur production et leurs exportations dans les domaines actuels et potentiels où ils auraient un avantage compétitif;
 - Aplanir le terrain en remédiant aux lacunes et en redressant les déséquilibres dans les Accords de l'OMC en vigueur;
 - Rendre opérationnelles, à titre prioritaire, les dispositions prévoyant un traitement spécial et différencié en faveur des pays en développement, y compris la fourniture d'une assistance à ces pays pour qu'ils puissent développer les capacités dont ils ont besoin pour respecter les engagements qu'ils ont pris au titre des divers Accords de l'OMC;
 - Faire de l'OMC une organisation véritablement universelle; faire en sorte qu'elle conduise ses travaux de manière transparente, sans discrimination, de façon équitable et prévisible; et assurer la pleine participation des pays en développement à la prise de décisions;
 - Accélérer l'aboutissement des négociations concernant le secteur agricole et le secteur des services, sans inscrire de nouvelles questions à l'ordre du jour des négociations multilatérales, en particulier de questions qui n'auraient pas trait au commerce.
37. Nous lançons un appel aux pays développés pour leur demander de libéraliser leurs marchés et de supprimer les subventions à l'agriculture, aux textiles et autres produits d'exportation qui intéressent les pays africains, pour leur permettre de réduire la pauvreté, d'ici 2015, selon l'objectif prévu dans la Déclaration du Millénaire.

LE FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

38. Nous constatons avec inquiétude que l'un des principaux obstacles qui s'opposent à la mise en œuvre d'Action 21 est l'absence des moyens nécessaires à cette mise en œuvre, en particulier le non-respect des engagements financiers contractés à Rio. Nous tenons donc à souligner que, pour financer le développement, il importe de mobiliser de manière cohérente toutes les ressources disponibles, y compris les ressources nouvelles et additionnelles, et notamment les ressources nationales, les investissements étrangers directs, l'allégement de la dette et l'aide publique au développement. Nous notons que la Conférence internationale sur le financement du développement, qui se tiendra au Mexique en mars 2002, envisagera globalement toutes les sources de financement possibles pour le développement durable.

LES INVESTISSEMENTS

39. Nous soulignons qu'il faut augmenter les investissements étrangers directs dans les économies africaines, car ils constituent un élément essentiel d'une politique viable à long terme pour éliminer la pauvreté. Les pays développés devraient apprécier les réformes économiques entreprises par les pays africains pour assurer la stabilité macro-économique et mettre en place des mesures adéquates pour mobiliser davantage de ressources financières

31. Nous demandons que la santé s'inscrive dans le cadre d'une approche holistique qui traite des multiples facteurs décisifs (sociaux, environnementaux, économiques). Il est primordial, en Afrique, que les efforts tendent à améliorer l'accès à des soins de santé primaires et secondaires et à des techniques médicales d'un coût abordable, améliorer le milieu et les conditions sociales qui contribuent à la maladie, et développer les capacités des communautés locales. A cette fin, nous demandons au monde développé d'offrir une plus grande assistance pour que les soins de santé préventifs et curatifs soient disponibles en Afrique. Nous soulignons que, dans le contexte de l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (TRIPS), les pays africains devraient être autorisés à prendre toutes les mesures nécessaires pour que leurs populations puissent se procurer des médicaments à un coût abordable et pour promouvoir la santé publique et la nutrition.
32. Nous soulignons qu'il importe de faire participer les femmes au développement économique et social en améliorant leurs capacités dans le domaine de l'éducation et de l'information, en développant leurs activités lucratives moyennant l'accès au crédit, et en assurant leur participation à la vie politique et économique des pays africains.
33. Nous estimons que la promotion de la femme et l'amélioration de l'état de santé des femmes devraient constituer une priorité, parce que les femmes ont un rôle clé à jouer dans toutes les sociétés pour ce qui est d'assurer des conditions de vie convenables.
34. Nous soulignons que l'éducation est une priorité absolue pour l'amélioration de la qualité de la vie, l'élimination de la pauvreté et l'engagement du continent africain sur la voie du développement durable et de la croissance. La mise en valeur des ressources humaines et le développement des capacités sont deux éléments cruciaux du développement durable et, pour cette raison, il importe de définir une politique claire en matière de formation, d'éducation et de recherche dans la région. Il est essentiel : a) d'améliorer la qualité de l'éducation pour faire face à la concurrence; b) de lancer des campagnes d'alphabétisation pour ramener le pourcentage des illettrés à 50% des chiffres actuels, en se préoccupant particulièrement des femmes; c) de créer des instituts spécialisés de recherche-développement technique bien équipés et bien soutenus, et de renforcer les instituts existants; d) de promouvoir le rôle des femmes dans les stratégies d'investissement dans les ressources humaines. A cet égard, nous lançons un appel à la communauté internationale pour qu'elle aide les pays africains à faire face aux problèmes naissants ainsi qu'aux problèmes qui se poseront à long terme, en faisant en sorte que l'éducation et la formation répondent aux besoins nationaux, dans le contexte de la mondialisation. L'accent doit être mis sur l'amélioration de l'accès des filles à l'éducation et à la formation, pour qu'elles atteignent la parité avec les garçons.

LA JEUNESSE

35. Nous sommes conscients que la participation des jeunes au développement durable sera la condition même du succès de la stratégie pour combattre la pauvreté en vue d'assurer l'avenir de l'Afrique. Les jeunes représentent la moitié de la population africaine. Or, cette partie de la population, qui devrait être le moteur de la société, ne peut se développer pleinement faute d'éducation, de formation, de protection sanitaire, d'emplois professionnels et de communications. Il est donc nécessaire, dans le cadre de la mise en valeur durable des ressources humaines, de veiller à développer les capacités des jeunes dans tous les domaines.

L'AGRICULTURE ET LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

26. Nous savons que le continent africain est doté de ressources naturelles suffisantes pour pouvoir être autonome sur le plan alimentaire. Toutefois, compte tenu du niveau actuel de la production alimentaire et des projections de la croissance démographique, il est clair que celles-ci ne suffiront pas à nourrir la population croissante du continent et qu'il ne sera pas possible de réduire de moitié d'ici l'an 2015 le nombre des sous-alimentés comme annoncé par le Sommet alimentaire mondial. Il est donc impératif d'inverser les tendances actuelles, qui mènent à la dégradation des sols et à l'épuisement des ressources en eau destinées à l'irrigation, et d'améliorer le développement et la vulgarisation des techniques agricoles au sein des pays africains, auxquels il faudrait transférer, à un prix abordable, des recherches et des techniques agricoles appliquées.
27. Nous soulignons qu'il faut au minimum doubler la production agricole en Afrique au cours des cinq prochaines années. A cet égard, nous résolvons d'augmenter la part du secteur agricole dans le budget national et demandons aux institutions financières internationales et au Fonds pour l'environnement mondial (FEM) d'augmenter substantiellement le financement qu'elles procurent au secteur agricole, et nous demandons la mise en oeuvre intégrale de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification et autres conventions pertinentes.
28. Bien que nous reconnaissons qu'il est indispensable de nourrir les ménages les plus pauvres, nous soulignons que l'Afrique ne devra pas devenir le dépotoir des produits alimentaires subventionnés des pays développés et d'aliments génétiquement modifiés. A cet égard, nous demandons aux pays développés de cesser de subventionner leur secteur agricole et d'appliquer le principe de précaution.

LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN



29. Nous sommes conscients que l'Afrique est actuellement en lutte contre des maladies contagieuses qui affaiblissent les économies nationales. Les maladies infectieuses, parasitaires et endémiques, retardent la qualité et la productivité des ressources humaines en Afrique. Bon nombre de ces maladies ont leur source dans les conditions d'environnement déplorables dans lesquelles vivent les populations, le manque d'hygiène de l'environnement, et un accès insuffisant aux ressources essentielles telles que l'eau, l'assainissement et une alimentation adéquate.

30. Nous reconnaissons que la menace croissante de l'épidémie de VIH/SIDA n'est plus seulement une question de santé mais une grave menace pour le développement durable. La lutte contre le VIH/SIDA devrait faire partie de tout programme d'atténuation et d'élimination de la pauvreté, du développement durable et des stratégies de croissance économique. Dans le même temps, l'Afrique doit faire face à un nombre croissant de maladies non infectieuses et de modes de vie malsains.

nécessaires au titre du Fonds mondial de solidarité, dont le principal objectif est de contribuer à éliminer la pauvreté et à promouvoir les régions les plus défavorisées du monde, en particulier dans les pays les plus pauvres.

LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

23. Nous constatons avec inquiétude que les économies nationales ont une base industrielle étroite et que la performance du secteur industriel ces dix dernières années a décliné par rapport à celle de la décennie précédente. D'une manière générale, l'Afrique est en train de sombrer dans une ère de « désindustrialisation » au moment même où elle devrait élargir sa base industrielle.

24. Nous savons que les pays africains possèdent des ressources considérables dans tous les domaines : minéraux et hydrocarbures, agriculture, pêche et foresterie. Malheureusement, ces ressources ne sont pas exploitées d'une manière bénéfique pour le continent africain. Ceci constitue un énorme manque à gagner pour l'Afrique. C'est pourquoi il est nécessaire de développer et de promouvoir d'urgence l'industrie, pour qu'il soit possible de valoriser nos ressources avant leur exportation. Les petites et moyennes entreprises et les petites et moyennes industries ont aidé beaucoup de pays développés et de pays en développement à s'industrialiser et à se développer. Aujourd'hui, on assiste à l'émergence de petites et moyennes entreprises et industries en Afrique, mais le manque de finances, de supervision et d'organisation les empêche de jouer le véritable rôle qui devrait leur revenir, à savoir amorcer le développement durable en Afrique. Il faut donc mettre en place et soutenir un appui institutionnel.



25. Nous reconnaissons que le développement industriel contribue à l'élimination de la pauvreté et à une gestion efficace des ressources naturelles. C'est pourquoi nous demandons à la communauté internationale :

- d'aider à augmenter la productivité et la compétitivité des industries africaines par un ensemble de services d'appui financier et technique appropriés;
- de promouvoir le développement des micro, des petites et des moyennes entreprises, en mettant tout particulièrement l'accent sur l'industrie agricole, car elles fournissent aux communautés rurales des moyens de subsistance;
- d'apporter un appui aux organisations multilatérales et régionales qui mènent des programmes de soutien au développement agricole en Afrique.

18. Nous observons que la plupart des économies africaines sont sur le déclin, en qualité comme en quantité. La croissance du PIB dans la moitié de la région est restée en deçà de 2 % par an. L'Afrique, contrairement à d'autres régions du monde, ne reçoit que très peu d'investissements sous forme de capitaux privés étrangers, cependant que l'aide publique au développement diminue et que le fardeau de la dette augmente.
19. Nous constatons également que les guerres, les troubles civils et la prolifération des armes légères entravent les efforts déployés par beaucoup de pays africains pour instaurer un développement durable.

Domaines d'action prioritaires

LA PAUVRETÉ

20. Nous observons que l'Afrique, base de ressources indispensable qui a servi l'humanité toute entière pendant de nombreux siècles, est un continent où la pauvreté offre un contraste saisissant avec la prospérité du monde développé. La mondialisation a encore accru la marginalisation du continent africain et ceci a encore aggravé l'incidence croissante de la pauvreté sur le continent. La Nouvelle initiative africaine réclame le redressement de cette situation anormale vers un rééquilibrage des rapports qui la sous-tendent. L'élimination de la pauvreté préconisée dans la Déclaration du Millénaire est une responsabilité conjointe du Nord et du Sud. Elle exige l'adoption d'une approche globale qui touche tous les



domaines d'action prioritaires, à savoir l'élimination des obstacles qui empêchent les pays en développement d'exporter vers les marchés des pays développés; la réduction voire l'annulation de la dette; le réexamen des conditions posées par les institutions de Bretton Woods; la promotion de la croissance industrielle, en particulier celle des petites et moyennes entreprises, en assurant, spécialement dans les zones rurales, l'accès à des sources d'énergie d'un coût abordable; la promotion du micro-financement; l'amélioration de l'accès aux services de santé essentiels; le développement durable des zones rurales; le développement de l'agriculture et la

sécurité alimentaire; l'amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement; la réduction de la vulnérabilité de nos populations aux catastrophes naturelles et aux risques écologiques; et l'accès à une éducation de meilleure qualité à tous les niveaux.

21. Nous savons que l'Afrique possède d'abondantes capacités et un énorme potentiel de créativité et de réalisation artisanales, artistiques et technologiques. Le développement dans tous ces domaines contribuera à combattre la pauvreté. Un soutien financier, technique et logistique permettrait en outre à ce secteur d'apporter une contribution notable au développement durable du continent.
22. Par ailleurs, il est hautement recommandé, en faisant appel à l'attachement de la communauté internationale à la solidarité, d'accélérer la mise en place des mécanismes

13. Nous estimons que la Nouvelle initiative africaine devrait être le cadre du développement durable en Afrique. Cette initiative, qui constitue un engagement de la part des responsables africains, repose sur une vision commune et la conviction ferme et partagée qu'il est de leur devoir d'éliminer d'urgence la pauvreté et d'engager leur pays, individuellement et ensemble, sur la voie d'une croissance et d'un développement durables, tout en participant activement à l'économie mondiale et à la vie politique internationale. Ce programme est ancré dans la détermination des Africains de s'extraire, et d'extraire le continent, du malaise du sous-développement et de l'exclusion dans un monde en voie de mondialisation.

Réussites et échecs depuis Rio

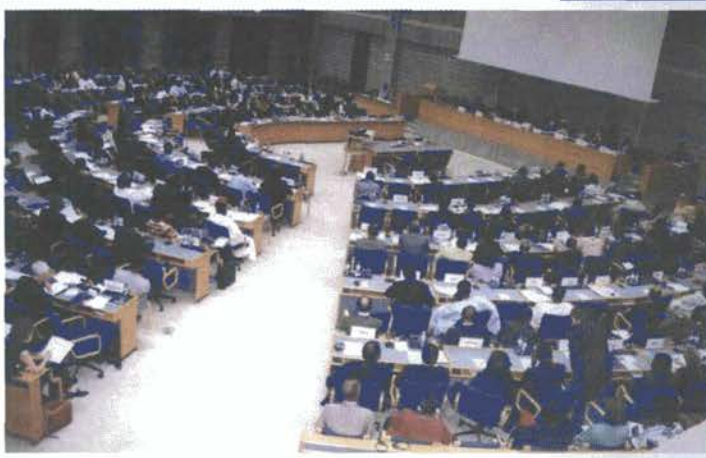
14. Nous constatons que, depuis la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, beaucoup ont pris conscience de la fragilité de l'environnement et des ressources naturelles en Afrique. Bon nombre de pays ont mis en place des cadres politiques, législatifs et réglementaires, ou renforcé les dispositifs existants notamment comme suite à la ratification de conventions régionales et mondiales sur l'environnement, et formulé et mis en œuvre divers plans d'action environnementaux.
15. Nous constatons que l'espérance de vie dans bon nombre de pays africains est encore basse, même si elle s'est relevée depuis Rio. Dans certains pays, l'espérance de vie a même raccourci. Si le taux d'alphabétisation reste bas, en revanche l'accès à l'éducation s'est amélioré, en particulier pour les filles, qui jouent désormais un rôle crucial en tant qu'agents de changement pour un développement durable. Toutefois, 58 % seulement de la population du continent a accès à l'eau potable.
16. Nous constatons un accroissement du nombre des catastrophes naturelles en Afrique, se soldant par d'importantes pertes en vies humaines et de lourds coûts socio-économiques, ce qui constitue un obstacle majeur aux efforts déployés par le continent africain pour parvenir à un développement durable, en particulier vu l'insuffisance des capacités de la région pour prévoir, surveiller, gérer et atténuer les catastrophes naturelles.
17. Nous constatons en outre que la sécurité alimentaire en Afrique s'est dégradée jusqu'à atteindre un seuil critique, puisque plus de 200 millions de personnes sont actuellement sous alimentées et que 500 millions d'hectares de terres ont été affectés par la dégradation des sols, dont 65 % de terres agricoles. Ces tendances défavorables aggravent le problème de la pauvreté en Afrique, car le secteur agricole comprend 70 % des populations les plus pauvres et représente 40 % du Produit intérieur brut (PIB) de la région. Il est donc urgent de mettre pleinement en œuvre, à titre prioritaire, la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (UNCCD), après le Sommet de Johannesburg.



5. Nous constatons avec inquiétude que très peu de progrès ont été faits dans la mise en œuvre d'Action 21, du fait que la communauté internationale ne s'est guère acquittée des engagements qu'elle avait pris à Rio en ce qui concerne les moyens nécessaires à cette mise en œuvre, ce qui a considérablement retardé l'avènement d'un développement durable dans les pays en développement, en particulier en Afrique. La mise en œuvre du Programme d'action de la Barbade pour le développement durable des petits Etats insulaires en développement a été pareillement entravée. Nous reconfirmons que le Sommet de Johannesburg ne doit pas renégocier les acquis de Rio mais aboutir à l'adoption d'un programme d'action concret assorti de mesures qu'il faudrait mettre en application dans des délais précis à l'aide de sources de financement bien spécifiées.
6. Nous sommes persuadés qu'un système de suivi contribue à l'efficacité de la mise en œuvre. C'est pourquoi nous demandons au Sommet mondial pour le développement durable de mettre en place un mécanisme de suivi faisant partie intégrante de tous les éléments de son programme d'action en termes de flux de ressources et de mise en œuvre, et de créer le système requis à cet effet.
7. Nous tenons à souligner que la pauvreté, le sous-développement, la marginalisation, l'exclusion sociale et les disparités économiques sont étroitement liés aux séquelles du colonialisme et à l'exploitation continue des ressources du continent africain. Nous sommes conscients des conséquences économiques, sociales et culturelles négatives de ce processus, qui a largement contribué au sous-développement des pays en développement, en particulier en Afrique. Nous prions instamment le Sommet de réaffirmer le droit au développement et d'adopter des mécanismes concrets pour délivrer la race humaine toute entière du besoin.
8. Nous reconnaissons que la société civile joue un rôle important et qu'il faut assurer sa pleine participation à l'avènement d'un développement durable.
9. Nous apprécions le rôle joué par les milieux d'affaires et la société civile, y compris les jeunes et les travailleurs, dans la poursuite du développement durable, ceci étant conforme à notre engagement d'instaurer un dialogue entre toutes les parties prenantes. Nous reconnaissons, à cet égard, l'importante contribution qu'ils ont apportée aux travaux préparatoires en Afrique.
10. Nous prenons fermement l'engagement de constituer des partenariats pour mettre en œuvre les textes qui seront issus du Sommet mondial pour le développement durable et pour mobiliser les principaux groupes, qu'il faudra doter des capacités nécessaires pour qu'ils puissent participer de manière constructive à la mise en œuvre du programme pour le développement durable, qui se présentera peut-être sous la forme d'un Programme d'action de Johannesburg.
11. Nous invitons les gouvernements à travailler de concert avec les principaux groupes pour apporter une contribution concrète au programme d'action envisagé.
12. Nous proposons que le thème «peuples, planète, prospérité» sous-tende les trois dimensions du développement durable et que ce thème devienne la devise officielle du Sommet de Johannesburg.

De Rio de Janeiro à Johannesburg

1. Nous, ministres des Etats africains, réunis à Nairobi (Kenya) les 17 et 18 octobre 2001, dans le contexte des préparatifs régionaux africains en prévision du Sommet mondial pour le développement durable, qui se tiendra à Johannesburg (Afrique du Sud) du 2 au 11 septembre 2002, rappelons que la réunion avait pour but d'évaluer, dans le cadre de la mise en œuvre d'Action 21, les progrès accomplis, les obstacles rencontrés, les domaines où des efforts supplémentaires sont nécessaires et les nouveaux problèmes auxquels l'Afrique se trouve confrontée. Ce faisant, nous avons pris en considération les préoccupations du secteur industriel et de la société civile, y compris des ONG, des syndicats et de la jeunesse, sur notre continent.
2. Nous sommes convaincus que le Sommet mondial pour le développement durable devrait redonner vigueur à l'engagement pris par la communauté internationale d'atteindre les buts du développement durable et de réaliser une nouvelle vision du monde fondée sur un programme d'action concret visant la mise en œuvre d'Action 21 au cours de la prochaine décennie. A cet effet, nous réaffirmons que l'élimination de la pauvreté est un préalable indispensable au développement durable et nous réitérons notre engagement de tenir compte des trois dimensions du développement durable, à savoir la croissance et l'expansion économiques, le développement social et la protection de l'environnement, éléments interdépendants qui se renforcent mutuellement, et ce de manière équilibrée, conformément au principe de responsabilités communes mais différenciées.
3. Nous sommes persuadés que la tenue du Sommet mondial pour le développement durable sur le continent africain donnera à l'Afrique l'occasion ou jamais de se joindre à un partenariat international authentique pour réaliser les buts du développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire, dans les recommandations issues des conférences et sommets des Nations Unies tenus depuis Rio, ainsi que dans les initiatives régionales adoptées par l'Afrique. Nous affirmons que les objectifs de développement ne peuvent être atteints que dans un climat international propice reposant sur les priorités de développement légitimes des pays en développement, de manière à résoudre les problèmes fondamentaux posés par le financement du développement, la mondialisation, l'accès aux marchés d'exportation qui intéressent ces pays et la recherche d'une solution globale et durable au problème de la dette extérieure qui paralyse les pays africains.
4. Nous rappelons que la réalisation de ces objectifs de développement ainsi que l'élimination de la pauvreté dépendent, entre autres, d'une bonne gestion des affaires publiques au sein de chaque pays et au sein de la communauté internationale ainsi que de la transparence des systèmes financiers, monétaires et commerciaux. Nous voulons également voir s'instaurer des régimes commerciaux et financiers multilatéraux ouverts et équitables qui reposeraient sur des règlements et qui seraient fiables et non discriminatoires.





Sommaire

Rio de Janeiro à Johannesburg	5
Réussites et échecs depuis Rio	7
Domaines d'action prioritaires	8

Document préparé par le secrétariat commun élargi pour le Sommet mondial
du développement durable¹ de 2002

¹ Le Secrétariat commun élargi comprend le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), la Commission économique pour l'Afrique (CEA) de l'ONU, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), l'Organisation de l'unité africaine (OUA) et la Banque africaine de développement (BAfD), l'Union du Maghreb arabe (UMA), la Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC), la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD)/le Marché commun des États d'Afrique orientale et australe (COMESA) et la Communauté pour le développement durable de l'Afrique australe (SADC).

**DECLARATION MINISTERIELLE AFRICAINE
AU SOMMET MONDIAL
POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE**

**Adoptée lors de la Conférence préparatoire africaine
au Sommet mondial pour le développement durable
tenue a Nairobi du 15 au 18 octobre 2001**

M. Sékou Touré, Ph.D
Directeur
Bureau Régional pour l'Afrique
Programme des Nations Unies pour l'Environnement
P.O. Box 47074, Nairobi, Kenya
Tel: (254-2) 624284
Fax: (254-2) 623928
E-mail: sekou.toure@unep.org



Déclaration Ministérielle Africaine au Sommet Mondial du Développement Durable

Adoptée lors de la Conférence préparatoire africaine
au Sommet mondial pour le développement durable
tenue à Nairobi du 15 au 18 octobre 2001

